

**DECLARATION DE LA MODIFICATION
D'UNE INSTALLATION CLASSEE RELEVANT DU REGIME DE LA DECLARATION N° 15272*0**
Article R512-54-II du code de l'environnement

1- DECLARANT

Personne morale **Personne physique** : Madame Monsieur

Nom

Raison sociale ou nom et prénoms pour une personne physique

Forme juridique N° SIRET

Pour une personne morale

Le cas échéant

Adresse

N° et voie ou lieu-dit

Complément d'adresse

Code postal

Commune

Pays, si le déclarant réside à l'étranger

Province ou région étrangère

Téléphone Portable Fax (facultatif)

Courriel

Signataire de la déclaration (pour une personne morale)

Nom Prénoms

Qualité

2- INFORMATIONS GENERALES CONCERNANT L'INSTALLATION

N° SIRET

Enseigne ou nom usuel du site

Adresse de l'installation : identique à celle du déclarant (mentionnée ci-dessus)

Si différente :

N° et voie ou lieu-dit

Complément d'adresse

Code postal

Commune

Téléphone Portable Fax (facultatif)

Courriel

Description générale du projet de modification de l'installation :

Site d'exploitation connu pour un élevage de canes reproductrices et canards reproducteurs pour un effectifs de 14400 animaux équivalents volailles élevés dans un seul bâtiment.

Dossier réalisé par :

Vincent GRIMAUD

La Noelle Environnement

TERRENA INNOVATION

BP 20199

44155 ANCENIS CEDEX

Tel : 0240989255

Sur le site de l'installation, le déclarant exploite déjà au moins :

- une installation classée relevant du régime d'autorisation : Oui Non

Si oui, le projet est considéré réglementairement comme une modification de l'autorisation (article R512-33-II du code de l'environnement) et il sera soumis à l'avis de l'inspection des installations classées. Joindre une note précisant l'interaction ("connexité") de la modification avec les installations existantes

- une installation classée relevant du régime d'enregistrement : Oui Non

3- IMPLANTATION DE L'INSTALLATION

La modification concerne l'implantation de l'installation
(modification de l'emprise du site, des bâtiments, des réseaux...)

Oui Non

Si oui, le déclarant **peut** joindre à la déclaration les plans suivants :

- **Un plan d'ensemble à jour** accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation **et du projet de modification**. En fonction de l'impact de cette modification, ce plan peut notamment préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés...
- **Un plan de situation du cadastre actualisé** dans un rayon de 100 m autour de l'installation, notamment si le projet de modification impacte l'emprise du site ou le voisinage.

Préciser les modifications apportées concernant l'implantation de l'installation :

Projet de construction d'un tunnel fermé d'une surface de 360 m² pour le stockage de la paille destinée au paillage des canes et canards reproducteurs

5 – MODES D'EXPLOITATION

La modification concerne les modes d'exploitation de l'installation
(évolution des procédés, des rejets, de la gestion des déchets...)

Oui Non

Si oui, préciser les modifications apportées aux modes d'exploitation :

6 – PRESCRIPTIONS APPLICABLES

Demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation :
Si oui, joindre votre demande de modification.

Oui Non

7 – AUTRES MODIFICATIONS

Descriptions éventuelles d'autres modifications :

Fait à

le

Signature du déclarant

**DECLARATION DE LA MODIFICATION D'UNE INSTALLATION CLASSEE
RELEVANT DU REGIME DE LA DECLARATION**
Article R512-54-II du code de l'environnement

Nom et adresse de l'installation :

SCEA PINEAU	
1 GRAND ECOBU DE LA COUPERIE SA	
SAINT CHRISTOPHE LA COUPERIE	
49270	OREE D ANJOU

Sur le site, le déclarant exploite déjà au moins :

- une installation classée relevant du régime d'autorisation :
Rappel réglementaire : si oui, le projet est considéré réglementairement comme une modification de l'autorisation existante (article R512-33-II du code de l'environnement) et il sera soumis à l'avis de l'inspection des installations classées. Une note précisant l'interaction de la modification avec les installations existantes a été jointe à la déclaration.
- une installation classée relevant du régime d'enregistrement :

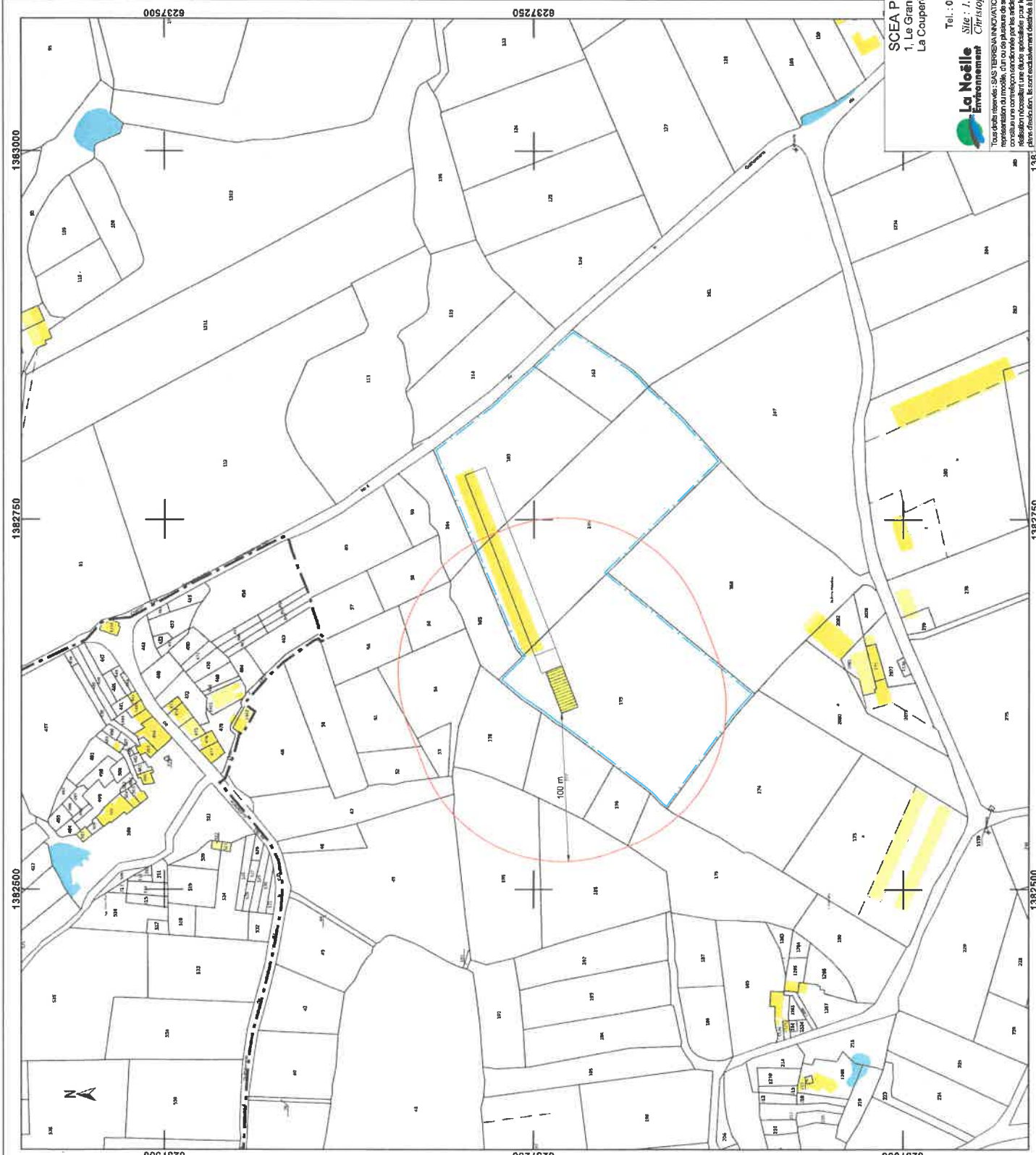
Demande de modification de certaines prescriptions applicables :
Rappel réglementaire : si oui, cette demande sera soumise à l'avis de l'autorité administrative qui statue par arrêté (article R512-52 du code de l'environnement). L'absence de réponse dans un délai de 3 mois à partir de la réception du dossier et des éventuels compléments vaut refus (décret n° 2014-1273 du 30 octobre 2014).

EXTRAIT CADASTRAL COMMUNE DE OREE D'ANJOU SECTION B



LEGENDE

- Limite d'unité foncière
- Limite de lieux-dits
- Limite de feuille cadastrale
- Limite de section cadastrale
- Limite de commune
- Limite de département



SCEA PINEAU
1, Le Grand Ecoeur de la Couperie - St Christophe
La Couperie - 49270 OREE D'ANJOU

Tel. : 06 43 71 46 58

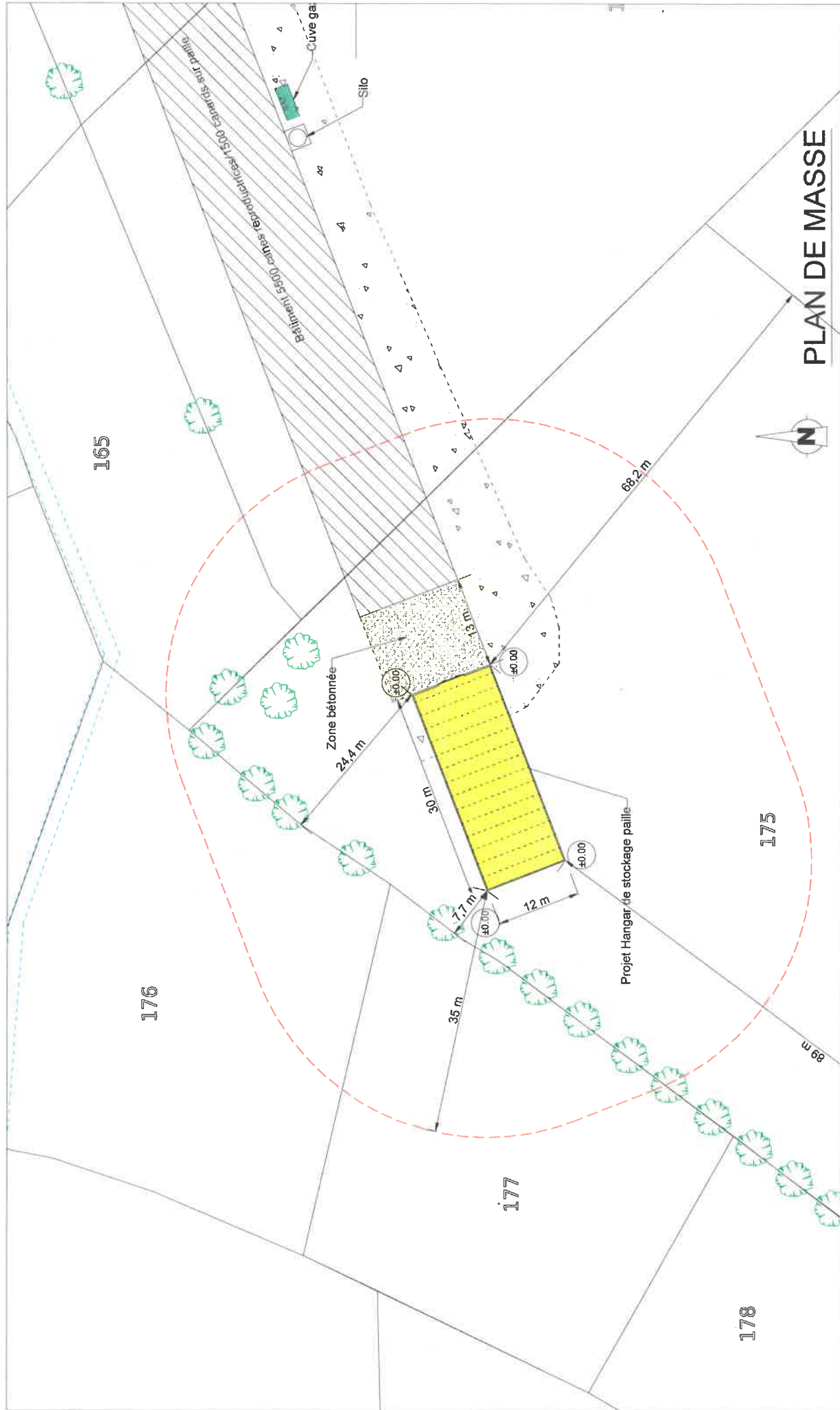
La Noëlle
Environnement

Sig : 1, Le Grand Ecoeur de la Couperie - St Christophe - 49270 OREE D'ANJOU

DATE	23.03.22	SL
CRÉÉ		
HORAIRE		
N° F.V.	22B0069	
Phase	PC2	
Plan N°	1	
Ech.	1:2500	

Tous droits réservés - SAS TERRÉANIMATION (Mise à l'111 et L. 7234 code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction, totale ou partielle, sans autorisation écrite, est formellement interdite. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de la SAS TERRÉANIMATION est formellement interdite. La reproduction ou l'utilisation non autorisée sera considérée comme une violation des droits de propriété intellectuelle. Les présentes plans ne sont pas des plans officiels. Ils sont exclusivement destinés à l'établissement des autorisations administratives de construction.

Fichier: PINEAU (SCEA)_22B0069 / A3 PC2 2500 cadastré - mise à jour: 26/04/2022



PLAN DE MASSE

SCEA PINEAU
 1, Le Grand Escobur de la Couperte - St Christophe
 La Couperte - 49270 OREE D'ANJOU

La Noëlle Environnement
 Site : 1, Le Grand Escobur de la Couperte - St Christophe - 49270 OREE D'ANJOU
 Tel. : 06 43 71 46 58

Créé : 23.03.22
 N° F.V. : 22B0089
 Phase : PC2
 Plan n° : 3
 Ech. : 1:500

Tous droits réservés. SAS TERRÉVIA INNOVATION (44545) 1111 et 1231 route de la prairie (Indre-et-Loire). Toute reproduction, totale ou partielle, sans autorisation écrite de la SAS TERRÉVIA INNOVATION est formellement interdite. La reproduction ou l'utilisation non autorisée de ce plan peut entraîner des poursuites judiciaires. Les données de construction sont préliminaires. La réalisation nécessitera une étude spécifique pour le bobin et les supports, sous la responsabilité des entrepreneurs. Les données ne sont pas des plans d'exécution. Le sort définitif des autorisations administratives de construction.

Fichier: PINEAU (SCEA)_22B0089 / A3 PC2 500 - miso à jour: 20/04/2022

LEGENDE

- Zone stabilisée perméable
- Zone stabilisée perméable à créer
- Zone bétonnée
- Zone bétonnée à créer
- Niveau terrain naturel
- Niveau sol fini
- Existant
- Projeté
- Supprimé
- Réseau électrique (consommation)
- Réseau électrique (injection)
- Réseau photovoltaïque
- Réseau eau potable
- Evacuation Eaux Pluviales
- Pharmacie
- Local phytosanitaire
- Cuve gaz
- Cuve fuel
- Bac épuratoire
- Cloche
- Congélateur
- Compteur électrique
- Compteur eau
- Puits
- Forage
- Borne incendie
- Extincteur
- Groupe électrogène

